



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés Mon



posé / Reçu le

0 6 DEC. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise rancophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0506.700.383

Dénomination

(en entier): Maison Médicale Karreveld

(en abrégé): MMK Forme juridique: ASBL

Siège: Avenue Brigade Piron, 128 à 1080 Molenbeek

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L' AG du 29 juin 2017 décide le transfert du siège social vers le 406 chaussée de Gand à 1080 Molenbeek.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u> : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature